



























## Communiqué de presse

## Le secteur événementiel est toujours en pleine crise

Berne, 8 novembre 2021 – Dans un contexte de contraintes économiques importantes, ainsi que de la chute vertigineuse de 55% des recettes par rapport à 2019, l'arrêt du soutien économique nécessaire au secteur événementiel est tout simplement inacceptable. L'alliance des organisateurs d'événements demande donc le maintien des aides financières liées au coronavirus pour assurer l'existence de nombreuses entreprises et, dans ce contexte, se prononce tout aussi clairement en faveur d'un OUI aux modifications de la loi COVID-19 lors du vote du 28 novembre 2021.

Le secteur événementiel espérait des carnets de commandes pleins à partir de l'automne 2021 pour compenser au moins partiellement la perte de chiffre d'affaires. La réalité montre qu'en raison de l'effort supplémentaire considérable requis pour la mise en œuvre des mesures de protection nécessaires ainsi que du nombre modeste de visiteurs, les événements peuvent souvent difficilement être mis en œuvre de manière rentable ou – afin d'éviter les dommages – doivent même être annulés à l'avance. L'exigence d'un certificat et le fait que les tests des certificats COVID seront payants à partir du 1er octobre 2021 ont également un effet limitatif sur le nombre de visiteurs.

Les chiffres de la deuxième enquête sectorielle sur le secteur événementiel et forain 2021 montrent une image claire : après une année 2020 noire, le secteur aura bientôt une autre année 2021 sombre derrière elle. Avec un chiffre d'affaires de CHF 2,37milliards au cours de l'année de crise 2020, le secteur ne réalisera qu'un chiffre d'affaires d'environ CHF 2,52 milliards à la fin de 2021. La comparaison du chiffre d'affaires de l'année prépandémique 2019 (CHF 5,56 milliards) montre clairement que la crise du secteur événementiel et forain n'est pas encore terminée et que la reprise prend beaucoup plus de temps que prévu. Selon les prévisions, seulement 50% du volume des ventes est attendu pour 2022 par rapport à 2019.

Les chiffres montrent clairement que le maintien des mesures est essentiel pour le secteur. L'enquête montre également que ce n'est que grâce à des aides financières telles que l'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail que des suppressions d'emplois encore plus massives ont pu être contrées. L'alliance des organisateurs d'événements demande donc le maintien de toutes les mesures de soutien et de compensation macroéconomiques ainsi que sectorielles jusqu'en fin 2022, car les conditions générales rendent toujours impossible une activité normale. Sinon, les restrictions qui touchent spécifiquement notre secteur ne pourraient plus être justifiées, a déclaré Christoph Kamber, président d'EXPO EVENT Swiss LiveCom Association. Une fois toutes les mesures levées, il faudra encore six à douze mois avant que le secteur ne retrouve son fonctionnement normal.

De même, L'alliance des organisateurs d'événements est en faveur d'un **OUI aux modifications de la loi COVID-19** : elle crée la base juridique temporaire pour le soutien économique nécessaire et urgent, y compris le dispositif de protection, et constitue la base du certificat COVID, qui rend possible des événements plus importants et crée la confiance parmi les visiteurs, ce dont le secteur a besoin de toute urgence en ces temps de grande incertitude.





























## **Contact presse**

Adrian Erni 079 464 64 59 adrian.erni@expo-event.ch